



## Modalités de sélection des arbitres TF pour les championnats d'Europe

### Objet du document

Ce document a pour objet la mise en place de la sélection des arbitres Français pour la prochaine coupe d'Europe.

Ce document s'appuie sur le document Touch Europe policies : [European international events.pdf](#) qui à ce jour fait référence en matière de sélection des arbitres pour les Euros.

### Rappel des critères actuels :

Le NDR répartira dans 2 groupes les arbitres postulant pour les Euros

Premier groupe : Arbitres automatiquement sélectionnés pour les Euros

- Quota de 1 arbitre par équipe engagée

Deuxième Groupe : Arbitres mis à disposition de Touch Europe Referee pour compléter la liste des arbitres.

- Arbitres ordonnés par le NDR

### Conditions d'éligibilités :

Respecter les critères de sélection mis en place par Touch Europe.

Être licencié Touch France depuis au moins 9 mois au moment de la sélection.

### Critères pour la répartition des arbitres Touch France :

Le classement des arbitres est placé sous la responsabilité du directeur national à qui revient la décision finale de la répartition des arbitres et leur position dans les groupes.

Une place dans le premier groupe sera réservée :

- Pour une femme
- Pour le développement de l'arbitrage sur le territoire, à la discrétion du directeur national.

Pour effectuer son classement, le directeur s'appuiera sur un critère objectif basé sur l'implication des postulants dans l'arbitrage aussi bien au niveau régional, national, qu'international.

Chaque postulant se verra attribué un nombre de points en fonction de sa participation aux événements identifiés. Au moment d'effectuer la sélection, le directeur national additionnera les points de chacun. Les arbitres ayant obtenu le plus de points seront en tête de liste.



## Modalités de sélection des arbitres TF pour les championnats d'Europe

Le directeur national se chargera de récupérer la liste des arbitres plein temps et des coaches d'arbitres auprès des responsables de l'arbitrage des tournois TF.

Les arbitres qui se déplacent en tournois à l'étranger doivent en informer le directeur national afin que leur participation puisse être confirmée par les responsables des tournois et comptabilisée.

A nombre de points égal entre des arbitres, le classement aux finales CFCT sera utilisé pour les départager. Le directeur national tranchera dans le cas où l'un des arbitres aurait participé aux finales CFCT en tant que coach et de ce fait n'aurait pu être classé.

Le barème des points retenu est le suivant :

- La participation s'entend par arbitre ou coach d'arbitre plein temps
- Une participation en tant qu'arbitre/joueur ou coach /joueur n'accorde pas de point
- Les tournois et les événements nationaux (organisés par TF) de 2 jours en France doublent le nombre de points.

<b>Participation aux événements organisés par TF <sup>1</sup></b>	<b>Participation aux tournois en France : label de tournoi annoncé sur la page Touch France <sup>2</sup></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• CFCT : 10pts</li><li>• Rassemblement équipes de France : 10pts</li><li>• Tournoi des jeunes : 5pts</li><li>• Formateur arbitre actif<sup>3</sup> : 2 pts</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tournoi international : 5pts</li><li>• Tournoi national : 4pts</li><li>• Tournoi régional : 3pts</li><li>• Tournoi découverte : 2pts</li></ul>
<b>Participation aux événements Régionaux :</b>	<b>Participation aux tournois à l'étranger : Calendrier Touch Europe</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Championnat régional : 5pts</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 5pts par tournoi</li></ul>

1. Seront pris en compte les événements organisés par Touch France sur l'année concernée et l'année N-1.
2. Seront pris en compte les tournois labélisés par Touch France sur les 12 derniers mois à la date de la sélection.
3. Il faut avoir animé au moins une formation Arbitres sur les 12 derniers mois.